

# VIVRE à BONNES

Janvier  
2021

N° 466

BONNE ANNEE



Maison Pour Tous

8 Impasse Paul Rougnon  
86300 BONNES  
09 73 52 76 70 [mptbonnes86@free.fr](mailto:mptbonnes86@free.fr)

*Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter  
la Maison Pour Tous*

ED170

Nous allons tourner bientôt la page de cette année 2020, si particulière qui a vu nos activités quotidiennes très perturbées en raison de cette pandémie incontrôlable. De ce fait la Maison Pour Tous n'a pas pu assurer toutes ses prestations et manifestations et le regrette vivement.

Nous espérons que cette nouvelle année sera plus joyeuse et que chacun puisse retrouver une vie sans contraintes.

Toute l'équipe de la MPT vous souhaite un très joyeux Noël et très bonne année

2021

Le Bureau.

Vous souhaitez :  
nous communiquer un article,  
faire paraître une annonce,  
donner votre sentiment sur  
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos  
articles doivent nous parvenir avant le  
15  
de chaque mois pour une  
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être  
supérieures à 1,2 cm*

**Les annonces de manifestations ne doivent concerner que celles ayant lieu sur la commune.**

Merci

Abonnement annuel pour les personnes hors commune 38€

## SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	20	Informations MPT
Page	24	Bibliothèque
Page	26	Informations paroissiales
Page	27	libres opinions
Page	29	Informations associatives
Page	31	Recette
Page	32	Jeux
Page	33	Annonces et publicités

**HORAIRES DU BUREAU**

**MARDI ET JEUDI**

**8H30/12H-14H/18H**

# INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉUNION DU 01 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-cinq novembre deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle des Fêtes de Bonnes, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

**Étaient présents** : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Isabelle SCHREIBER, Madame Emilie GUICHARD, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Madame Alice GARCIA, Monsieur François DUVAULT, Monsieur Pierre AUGEREAU, Madame Florence BRANLARD.

**Étaient absents excusés** : Madame Nathalie JOLY qui a donné pouvoir à Madame Florence BRANLARD, Monsieur Sébastien RONE qui avait donné pouvoir à Monsieur Pierre AUGEREAU, Monsieur Benoît PARENTEAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Yann HILAIRE, Madame Catherine THEVENET qui avait donné pouvoir à Madame Léa LAURENDEAU

Monsieur Philippe GOUTY est nommé secrétaire.

## **AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE GESTION VOIRIE POUR L'ENTRETIEN DE 1<sup>ER</sup> NIVEAU DANS LE BOURG AVEC GRAND POITIERS**

**Considérant** qu'à partir du 17 février 2017, Grand Poitiers est ainsi devenu compétent, sur l'ensemble de son territoire, en matière de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie et de ses dépendances,

**Vu** les dépenses de fonctionnement par commune arrêtées par les Commissions locales d'évaluation des transferts de charges (Clect) du 19 mai 2016 et du 5 octobre 2017 intégrant les dépenses de ressources humaines affectées à la compétence voirie,

**Vu** la délibération n° 4 du Conseil Municipal en date du 5 décembre 2017 portant sur la convention de gestion entre notre commune et Grand Poitiers Communauté urbaine sur la compétence Voirie,

**Vu** l'avenant n° 1 à la convention de gestion voirie pour l'entretien de 1<sup>er</sup> niveau dans le bourg signé le 22 novembre 2019,

**Considérant** que sur la base de la Clect, certaines communes n'ont pas prévu de transfert de personnel soit parce que le montant financier arrêté par la Clect ne permet pas de rémunérer un agent, soit parce que le montant financier arrêté par la Clect permet de rémunérer et donc de transférer un agent mais la commune a considéré qu'elle ne pouvait pas procéder au transfert sans déséquilibrer son fonctionnement au quotidien,

**Considérant** que pour assurer l'exercice efficace de la compétence voirie et compléter l'action des centres de ressources mis en place par Grand Poitiers sur son territoire, il convient de conventionner avec les communes qui ont conservé leurs ressources humaines afin de leur confier des prestations en matière de voirie. Les communes concernées par la convention de gestion sont :

- **centre de ressources Sud** : Coulombiers, Lusignan, Jazeneuil, Curzay-sur-Vonne, Sanxay, Celle l'Évescault, Saint-Sauvant, Béruges, Croutelle

- **centre de ressources Est** : La Puye, Sainte-Radegonde, Bonnes, La Chapelle-Moulière, Liniers, Lavoux, Bignoux, Sèvres-Anxaumont, Jardres, Pouillé, Tercé, Savigny-l'Évescault.

**Considérant** que les communes qui ont conservé leurs ressources humaines assurent le premier niveau d'entretien en matière de voirie via la convention de gestion qui prévoit un reversement de Grand Poitiers vers les communes à hauteur de 100 % des Ressources humaines par avenant n° 1 du 27 décembre 2019,

La convention conclue le 1er janvier 2018, pour une durée de trois ans prendra fin le 31 décembre 2020. Il est proposé de reconduire, par avenant n° 2, d'une année, la durée de la convention de gestion jusqu'au 31 décembre 2021.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de prolonger la convention de gestion Voirie par avenant n° 2 pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document pouvant intervenir sur ce sujet.

## **TARIFS 2021 DES SERVICES MUNICIPAUX**

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer les tarifs des différents services municipaux :

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :  
- **décide d'appliquer** les tarifs suivants :

<b>TARIFS DE LA SALLE DES FETES (applicables du <u>1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021</u>)</b>	
<b>Location par des habitants de la Commune</b>	
Une journée sans chauffage	<b>120 €</b>
Une journée avec chauffage	<b>175 €</b>
<b>Location par des particuliers domiciliés hors de la Commune</b>	
Une journée sans chauffage	<b>265 €</b>
Une journée avec chauffage	<b>350 €</b>

- Le tarif avec chauffage est appliqué en fonction de la météo.

<b>TARIFS DU FOYER</b> (applicables du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021)	
<b>Location par des habitants de la Commune</b> (de janvier à août 2021)	
Forfait pour une journée sans chauffage	35 €
Forfait pour une journée avec chauffage	50 €

- Le tarif avec chauffage est appliqué en fonction de la météo.

	<b>TARIFS PHOTOCOPIES 2021</b>			
	<b>NOIR ET BLANC</b>		<b>COULEURS</b>	
La photocopie A4	0.20 €	0.30 €	1.00 €	1.50 €
La photocopie A3	0.40 €	0.60 €	2.00 €	3.00 €

<b>TARIS TELECOPIES 2021</b>	
1 feuille France Métropolitaine	1.00 €
1 feuille pour les DOM-TOM et l'étranger	3.00 €

- L'utilisation des courts de tennis est gratuite

**SOREGIES : DELIBERATION AUTORISANT MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER L'AVENANT N°4 A LA CONVENTION DE MECENAT DE LA SOREGIES**

Monsieur Le Maire, rappelle aux membres du Conseil que, traditionnellement, la Sorégies pose et dépose les illuminations de Noël. En tant que mécène de l'opération, conformément aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 n°2003-709 relative au mécénat, Sorégies apporte son soutien, sans aucune contrepartie, à la véritable tradition des fêtes de fin d'année.

Cela lui permet de bénéficier d'une réduction fiscale, sur l'impôt des sociétés, égale à 60 % du montant de la valeur des moyens mobilisés et du matériel mis à disposition au titre de ses interventions.

Pour valoriser cette opération d'intérêt général à vocation culturelle, la Sorégies nous a transmis une convention de mécénat en 2017. Pour l'année 2020, la Sorégies nous propose un avenant n°4 à ladite convention afin de continuer cette opération.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **autorise** Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°4 de la convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine entre Sorégies et la commune de Bonnes ainsi que tous documents à intervenir concernant ce dossier.

**Travaux réalisés par les agents communaux :**

- Entretien des espaces verts,
- Travaux divers : \* agrandissement de l'aire de stockage aux services techniques,  
\* aménagement végétalisé du parking du camping municipal.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LE 5 JANVIER 2021 À 20 H 30**

**ÉTAT CIVIL**

**Naissances :**

**Le 29 octobre 2020 : Jules LANDRIN**  
« 10 bis, rue de la grange aux dimes – les  
Barballières ».

**Le 01 novembre 2020 : Isaure DUCHEZ**  
« 3, route de Piecourtault – les  
Barballières ».

**Le 02 novembre 2020 : Eulalie  
CHARRIER** « 6, Chêne Fourché ».

**Décès :**

**Le 05 décembre 2020 : Aurélien MATHE**  
« 1, Montrioux ».

**NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :**

- Pharmacie De la Paix : 05 49 56 41 00.

 [pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr](mailto:pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr)

- Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.

- Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75.  
06 64 03 34 94.

- Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.

- Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.

 <b>NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019</b>		
<b>Lundi</b>	<b>Mardi – Mercredi – Jeudi - Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
9h00/12h30 – <b>Fermé l'après-midi</b>	9h00/12h30 - 15h30 /17h30	9h00/12h00
☎ 05 49 56 40 17 - 📠 05 49 56 48 51 <a href="mailto:contact@bonnes86.fr">contact@bonnes86.fr</a> - <a href="http://www.ville-de-bonnes.fr">www.ville-de-bonnes.fr</a>		

## HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES

<b>Lundi – mardi – vendredi</b>	<b>Mercredi - Samedi</b>
14h00/17h45	8h00/11h45
<p><b>Les déchets acceptés à la déchetterie</b> : déchets verts, encombrants, gravats.</p> <p><b>Les déchets refusés à la déchetterie</b> : cartons, métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.</p>	

## PERMANENCES SOCIALES

### Madame CASTEL, Assistante Sociale est à votre disposition UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Jeudi	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 <b>A la Mairie de BONNES</b> Place Jean-Baptiste Guiot <b>86300 BONNES</b> ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 <b>Au Centre Social</b> 19, rue de l'église <b>86800 ST JULIEN L'ARS</b> ☎ 0516011036	<b>Maison de la Solidarité</b>  Zone du Peuron <b>86300 CHAUVIGNY</b> ☎ 0549464156 📠 0549460402

## RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

**Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.**

**Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES  
sont ouvertes toute l'année**

**Nous contacter :** ☎ 05 49 56 40 17  
 camping.bonnes@clubinternet.fr - [www.campingbonnes86.fr](http://www.campingbonnes86.fr)





Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), **l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête de recensement 2021 à 2022.**

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité.

L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune.

---

## SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du **CCAS de BONNES**. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi  
**de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.**

*N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.*



**CCAS DE BONNES**  
**Place Jean-Baptiste GUIOT**  
**86 300 BONNES**  
**☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51**



## *Vœux du Maire*

Chers Concitoyennes et Concitoyens,

C'est dans un contexte sanitaire et économique particulièrement difficile que je vous souhaite à vous et vos proches, une bonne et heureuse année.

Je tiens à remercier, les bénévoles, le personnel communal et l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour leur implication et leur disponibilité dans la gestion de la COVID 19 depuis le début mars.

Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir, soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur.

Une nouvelle année commence avec plein d'espoir et de projets afin de rendre notre commune plus attractive :

- L'extension du pôle médical pour accueillir un cabinet de kinésithérapeutes,
- La création d'un lotissement à « Pied Chevrier »,
- L'accès des personnes à mobilité réduite au foyer de la Maison Pour Tous et à la salle des fêtes,
- L'amélioration des conditions de réussite de tous les enfants fait partie de nos priorités,
- L'embellissement de la commune.

Mais, vous en conviendrez avec moi, que parler d'avenir à une époque aussi tourmentée, est devenue un exercice hasardeux.

Bonne Année 2021 à Toutes et à Tous

**Serge COUSIN**  
**Maire de Bonnes**

## INFORMATION MPT

Reprise des activités sportives pour les enfants  
le mardi 5 janvier



Les activités pour les adultes reprendront dès  
que les autorisations seront délivrées.

En ce qui concerne les marches de jeudi, elles  
peuvent recommencer par petits groupes

Départ à 9H30 pour cet hiver



## *Informations* **Paroisse Saint Pierre II**

### **Célébrations du mois de JANVIER**

En raison de l'incertitude des décisions de l'Etat liées au confinement, nous ne pouvons pas assurer les dates de célébrations religieuses pour le mois à venir, sauf :

#### **Sainte Marie, Mère de Dieu (Nouvel An)**

Vendredi 1<sup>er</sup> Janvier : 10h30, messe à ND de Chauvigny

<p><b>Lieux de consultation des informations paroissiales</b></p>
---

<p>Secrétariat paroissial : 34 rue Faideau 86300 CHAUVIGNY,</p>
---

<p>Tél : 05.49.46.32.22</p>
-----------------------------

<p>Contact : <a href="mailto:paroissesaintpierre2@orange.fr">paroissesaintpierre2@orange.fr</a></p>
---

*Consulter les informations mises à jour et affichées au fond de l'église.*

---

### **Réponse à Mr AGIER posée dans le numéro précédent au sujet de la maisonnette du pont, à Bonnes**

Le pontier était M. Louis Célestin SAUMONNEAU (1841-1928). Il vivait là avec sa femme Radegonde et leur fille Emilienne, juste née en 1877, puis 3 fils : Abel (1879), Adrien (1881) et Emilien (1884).

La tradition orale familiale rapportée par M. André SAUMONNEAU, un petit-fils (1911-2008), dit que lors d'hivers très froids la salive gelait sur le bavoir du bébé. Elle dit aussi qu'à la nuit tombée, ceux qui voulaient échapper au péage enlevaient leurs sabots de bois pour passer le pont sans faire de bruit.

Lors de l'abolition du droit de péage les habitants de Bonnes ont fait un feu de joie. Le pontier est allé vivre à Bourgueil, comme laboureur, avec toute sa famille.

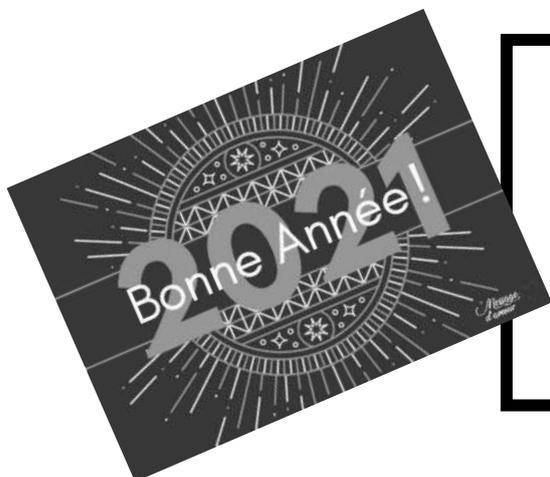
*Les arrière-petites-filles TATEZ.*

# BIBLIOTHEQUE DE BONNES

## l'actu de janvier 2021



bm-bonnes.departement86.fr ☎ : 05 49 56 11 32 bibliotheque.bonnes@wanadoo.fr



*La bibliothèque vous souhaite  
une belle année  
de lecture et de culture !*

**La bibliothèque rouvre le 6 janvier !!**

**Permanences : le mercredi et le vendredi de 16 h à 18 h**

**Mais le biblio-drive reste en place**

**(voir le tuto dans le Vivre à Bonnes de décembre et sur le site de la bibliothèque (<https://bm-bonnes.departement86.fr>))**

### **nouveautés du début d'année :**

**Voici déjà le prix Goncourt !**

**«L'anomalie» de Hervé Le Tellier** Roman adulte



**PRIX  
GONCOURT  
2020**  
Gallimard

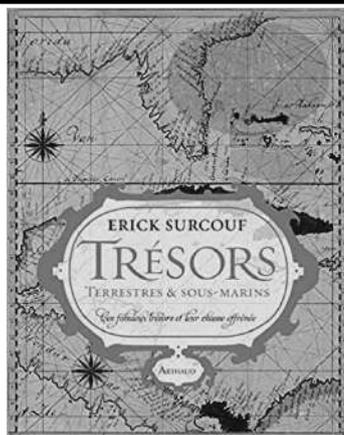
"Il est une chose admirable qui surpasse toujours la connaissance, l'intelligence, et même le génie, c'est l'incompréhension ». Roman virtuose où la logique rencontre le magique. En juin 2021, un événement insensé bouleverse les vies de centaines d'hommes et de femmes, tous passagers d'un vol Paris-New York...

**Les enquêtes d'Agatha Raisin « Un Noël presque parfait » - tome 18-** de MC Beaton Policier adulte

Bientôt Noël. Le sapin sent le roussi pour

Agatha Raisin qui ne digère toujours pas d'avoir été larguée par James Lacey. Pour l'oublier, elle se lance dans la préparation du réveillon pour ses amis. Même le meurtre de Mrs Tamworthy, après un repas arrosé à la ciguë ne la détourne pas de son but.





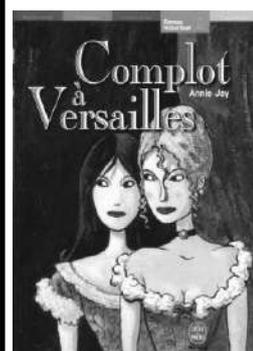
### « Trésors terrestres et sous-marins » d'Erick Surcouf

Très beau livre dans lequel l'auteur retrace l'histoire de ces richesses fabuleuses, qui conduisent le lecteur du royaume des Incas à Troie, ainsi que sur les mers du monde entier. Au gré des soubresauts de l'Histoire, les civilisations disparaissent, parfois mystérieusement, et leurs trésors ensevelis excitent la fascination et la convoitise des aventuriers. Un voile est soulevé sur ces trésors entourés de secrets et de superstitions, qui éveillera peut-être chez le lecteur la même passion que celle qui habite l'auteur depuis des années.

### « Méditation de pleine conscience ! » de Latifa Gallo et Sushi-la Dahan

Ce petit manuel est destiné à apprendre à se sentir maître de sa vie et de retrouver bien-être et paix intérieure.

Ludique et interactif, ce carnet d'exercices vous apprendra à vous libérer du stress, d'être à l'écoute de vos émotions.



### « Complot à Versailles » d'Annie Jay—Roman historique jeunesse

1676. Cécile ne cesse de critiquer les nobles. Mais le jour où elle est convoquée, avec son amie Pauline, à la Cour du roi Louis XIV pour y être demoiselle de la reine, tout change. Ensemble, elles vont observer les intrigues et manœuvres de Cour... Un véritable tourbillon d'intrigues et de complots qui emporte à leur tour les 2 amies....

### « Sur les pas des pharaons » de Dominique Joly

Très belles illustrations dans ce livre qui va permettre de mettre ses pas dans ceux des anciens Égyptiens et découvrir les merveilles de leur civilisation née il y a 5000 ans. Ouvrir les portes du palais du pharaon qui s'avance dans toute sa gloire. Ressentir la magie d'un lieu en traversant le temple de Karnak. Pénétrer dans l'ombre mystérieuse des pyramides et des tombes peintes de la Vallée des Rois.



### « Qui a fait le coup ! » de Didier et Zad JEAN, Mérel

Gafi - Premières lectures

Arthur se promène. Soudain, il aperçoit une casserole qui avance toute seule. C'est sûrement une blague de ses amis. Arthur mène l'enquête...

## **Libres opinions**

### **Prendre une année sabbatique**

Cette expression fait référence à la Bible, et plus précisément au Lévitique, livre de l'Ancien Testament qui constitue un ensemble de lois pour le peuple d'Israël. Dans le chapitre 25, Dieu s'adresse à Moïse et impose différents rites à son peuple. L'un des commandements est de prendre un jour de repos tous les six jours et une année de congé tous les six ans. Or, « repos » se dit en hébreu « sabbat ». « Pendant six ans, tu sèmeras ton champ ; pendant six ans, tu tailleras ta vigne et tu ramasseras la récolte ; la septième année sera un sabbat pour le Seigneur ». Donc, prendre une année sabbatique c'est se mettre en congé pendant un an.

---

### **De Touffou au château royal d'AMBOISE.**

Aux dires de vieux grimoires retrouvés dans les archives de l'évêché de Poitiers il y eu, dans le temps, de nombreuses sorcières à Bonnes. La sorcière du château de Chatalé (voir VAB de décembre 2020) ne fut pas la seule. Voici l'histoire de celle du Moulin Neuf.

#### **La sorcière du Moulin Neuf.**

Il était une fois, à Bonnes, un petit garçon nommé Edouard qui aimait bien se promener au bord de la Vienne en compagnie de son chien La garenne-Colombes. Il l'avait appelé de la sorte car son compagnon aimait beaucoup courir derrière les lapins et les colombes dans l'allée de l'Orée du Bois.

Un jour qu'il arrivait vers le Moulin Neuf, il aperçu une vieille femme qui lavait du linge dans la rivière. Elle utilisait l'équipement complet des lavandières de Bonnes à savoir une « cassette » en bois dans laquelle elle s'agenouillait, une solide planche de chêne sur

laquelle elle étendait son linge avant de le battre vigoureusement avec son battoir pour bien le rincer.

« Bonjour madame » lui dit Edouard en garçon très poli qu'il était. J'ai vu le même équipement que le vôtre, utilisé par madame Penol à l'abreuvoir de Bonnes, c'est monsieur Dubois le menuisier de la place de l'Eglise qui l'a fait. C'est lui qui a fait le vôtre aussi ?

« Tu en sais des choses mon petit gars » lui répondit la vieille femme, mais sais-tu qui je suis ? Comme le garçon ne répondait pas, elle poursuivi :

-Je suis Zettounette , la sorcière du Moulin Neuf.

-Une vraie sorcière ? demanda Edouard

-Un peu mon neveu (1) dit-elle. Je suis même diplômée de l'école de sorcières de Chêne Corbeau et, si tu ne me crois pas, je peux jeter un sort à ton chien et le transformer en ce que tu veux.

-Je veux bien, dit Edouard mais tu le retransformeras en chien par la suite et tu ne lui feras pas de mal. Tu promets ?

-C'est promis, je suis une gentille sorcière et j'aime également beaucoup les chiens. J'ai une chienne qui s'appelle Rita et je ne lui fais jamais de mal. Viens avec moi dans ma cabane qui se trouve derrière le moulin, je vais te montrer.

Edouard et Garenne Colombes suivirent la sorcière jusqu'à une petite cabane où elle leur montra son installation. L'endroit était très désordonné et plein de toiles d'araignées. « Heureusement que maman Evelyne n'est pas là, elle a très peur des araignées » dit Edouard.

-Allons-y dit la sorcière, mettons-nous au travail. En quoi veux-tu que je change ton chien ? en fourmi ?

-Pourquoi pas dit Edouard, ce serait rigolo, mais tu me promets de le faire revenir chien par la suite.

Pas de problème, dit-elle avant de sortir un gros chaudron de dessous une table. Elle y versa de l'eau, ajouta de la bave d'escargot, de l'extrait de crapaud de la Varenne, trois poils de lièvre de Pied Martin et une pincée de poudre mystérieuse qu'elle sorti d'une petite bourse en cuir qui était cachée dans la dorne de son tablier.

Ne me demande pas ce que c'est dit-elle à Edouard, c'est mon secret et je ne peux pas le dévoiler. Elle fit bouillir le mélange. Lorsque tout fut bien cuit et bien réduit elle prit une pincée du résidu se trouvant au fond du chaudron et la lança sur le chien en disant : « Ricouicoui citrouillé, en fourmi soit transformé ». Dans la seconde qui suivit Garenne Colombes se mit à rétrécir, rétrécir jusqu'à se transformer en fourmi. Prends ton chien avec toi dit-elle, je t'emmène faire un tour en balai au-dessus de Bonnes. Edouard n'en croyait pas ses yeux. Il mit Garenne Colombes dans la pochette de poitrine de sa chemise et enfourcha le balai en se tenant bien à la taille de la sorcière.

« En voiture Simone » dit-elle (1). Le balai décolla et survola la Maison Neuve qui venait d'être construite (2), le château de Theil, la Voûte, le château de Touffou et le bourg de Bonnes. Edouard vit ses copains qui jouaient au foot sur la place de l'église mais ne leur fit pas signe de peur de lâcher la sorcière et de tomber. Il pensa néanmoins : « si un carreau est cassé chez monsieur Dubois, aujourd'hui il ne pourra pas dire que c'était moi ».

Le grand circuit terminé la sorcière mit le cap sur le Moulin Neuf pour retourner à sa cabane. Une fois posée, elle demanda à Edouard s'il croyait maintenant qu'elle était une vraie sorcière. Des étoiles plein les yeux, Edo (c'est ainsi que ses copains l'appelaient à l'école) était ravi. Il remercia la vieille femme et demanda s'il pouvait revenir la voir. Certainement, quand tu veux lui dit-elle en

ajoutant : « Tu n'oublies rien ? ». La fourmi, dans ta poche, tu la laisses comme ça ? Edouard était tellement émerveillé qu'il avait complètement oublié son chien. « Par le grand Ricouicoui et le Racouacoua, petite fourmi redeviens le gentil chien que tu étais ». Ces mots à peine prononcés, le chien d'Edouard réapparut tel qu'il était au paravent. Sans demander son reste, comme on disait à Bonnes à l'époque, Edouard prit ses jambes à son cou et rentra chez lui. « Si je raconte ça, personne ne va me croire » pensa-t-il. Il ne dit donc rien à personne et ce fut son secret.

Jean-Pierre Vassaux

- (1) Comme c'était une sorcière elle employait des expressions que les gens ne connaissaient pas encore à l'époque. Elle était en avance sur son temps.
- (2) Ce n'était bien évidemment pas celle que nous connaissons maintenant, mais son ancêtre.



*En réponse à M. Pierre AGIER,*

## **Quelques mots sur la maisonnette du Pont de Bonnes**

Les anciens de la commune se souviendront que les N° 3, 5, 6 et 7 de Vivre à Bonnes ont publié, en 1981, une série sur l'histoire du Pont de Bonnes. On y apprend que c'est en 1867 qu'on envisage sa construction, pour remplacer le bac qui assurait tant bien que mal la traversée de la Vienne. Mais qu'il aura fallu attendre dix ans avant qu'on puisse le traverser. Et il aura fallu encore dix ans de plus pour qu'il soit gratuit.

Je pense compléter prochainement la publication que j'avais faite en 1981 et qui ne parlait que très peu de la maisonnette. Il faut savoir que le pont a été financé principalement par une souscription, complétée par quelques subventions et aussi par le péage organisé dès 1877.

La maisonnette qui est encore sur le pont, fut construite spécialement pour le "pontier". C'est ainsi qu'on appelait celui qui percevait l'argent du péage. Des documents d'archives nous rapportent que l'idée de construire la maisonnette à l'autre bout du pont, a été envisagée un moment, mais ce projet n'a pas été retenu, sans doute pour plus de facilité sur le terrain disponible. Et puis il semblait plus logique de payer pour entrer dans le bourg plutôt que pour en sortir...

Mme Yvonne TATEZ nous avait rapporté les souvenirs de son grand-père et nous disait : *"Je sais que deux personnes se sont présentées pour le poste de "pontier" : M. BOURET, retraité de gendarmerie (qui*

*avait également un rôle de garde forestier) et notre grand-père, M. Célestin SAUMONNEAU, à l'époque ouvrier agricole sur Jardres.*

*Nous ne savons pas au juste quel jour ce M. BOURET a pris ses fonctions, probablement courant 1877. La fille aînée de mon grand-père est née pour la Saint Jean 1877, et à ANSEC sur la commune de Jardres. Ils ne sont venus à BONNES qu'après, lorsque cette enfant avait quelques mois...*

*M. BOURET, en effet, au bout de quelques mois de service a trouvé trop astreignant de se lever la nuit pour faire passer véhicules et gens. Aussi a-t-il demandé à mon grand-père, un jour de foire à Chauvigny, s'il était toujours décidé à prendre la place de "Pontier". Celui-ci accepta, et c'est ainsi que nous savons que c'était fin 1877 ou début 1878.*

*Le début du péage se situe bien en 1877, probablement en début ou milieu d'année. C'était un sou par personne, 2 sous pour une personne accompagnée par un cheval et 3 sous pour un équipage... "*

Et Mme TATEZ poursuit : *"Il y avait des resquilleurs qui sautaient la barrière, surtout la nuit. Mon grand-père quittait ses sabots, les frappait l'un contre l'autre pour les intimider et quelquefois courait derrière eux. Il y avait du passage les nuits de bal, les jeunes se déplaçant à pied... Dans les longues heures d'attente mon grand-père jouait aux cartes avec quelques rentiers des environs... A l'époque, on*



*achetait des pipes en terre cuite qui n'étaient bonnes qu'une fois culottées. Aussi certains achetaient une pipe et la confiait à mon grand-père avec un paquet de tabac. Quelques temps plus tard, ils revenaient chercher leur pipe toute culottée...* "

La population apprécie de pouvoir traverser la Vienne sur le pont tout neuf et ne regrette pas le bac. Mais ils haïssent le péage.

Il sera bon d'expliquer ultérieurement le mécanisme financier mis en place pour financer la construction du pont ... et de la maisonnette. On va créer une Société en Commandite par Actions (SCA) au capital social de 60 000 F, qui aura pour tâche de payer les travaux, gérer les subventions et encaisser les péages et les souscriptions... (Un dispositif sophistiqué très semblable à celui utilisé de nos jours pour financer les autoroutes ou les lignes TGV).

Aussi le 12 juin 1879, Louis CHERIGNY, nouveau Maire de Bonnes (Avril 1879, Janvier 1881), expose au Conseil Municipal les immenses avantages que trouverait la population de BONNES dans la réalisation du rachat de son pont et demandera au Préfet de prendre en considération le lancement, le 9 juin 1879, d'une souscription ouverte pour financer le rachat du pont et supprimer le péage.

L'opération est lancée, compliquée mais très populaire dans la région, avec quelque 500 souscripteurs.

Mme TATEZ nous raconte :

*" Le Pont a cessé d'être payant en 1887, mon père devait avoir 3 ans... "*

*"Il devait faire beau lorsqu'ils ont déménagé. Mon grand-père montait à Bourgueil. Il paraît que lui et sa famille étaient encore dans la Varenne lorsque les gens de La Voûte sont venus démonter les barrières et faire avec celles-ci un feu de joie sur le pont, tant ils étaient heureux de ne plus payer pour venir à Bonnes."*

La maisonnette est toujours là.

Après le rachat, le pont et la maisonnette

sont devenus propriétés de la Commune et la Société SCA s'est dissoute, les actionnaires du départ ayant abandonné un cinquième de leur mise...

La maisonnette est depuis longtemps

dans le domaine privé et a pratiquement toujours été habitée. Le Pont situé au-dessus d'une route départementale, le CD n°6, est devenu logiquement propriété du Département de la Vienne.

Pendant des siècles la Commune de Bonnes, idéalement située au milieu du Département, se trouva coupée en deux par la Vienne. Il a fallu 20 ans et la motivation puissante de 5 maires soutenus par les élus locaux et par l'ensemble de la population... Cette rivière qui divisa les habitants pendant si longtemps, pourrait certainement être davantage regardée comme un atout...

Michel BURLLOT



# RECETTE

## Galette des rois à la crème de marrons

40 min

Facile

Voilà une galette des rois particulièrement gourmande et savoureuse. La crème de marron s'accorde merveilleusement bien avec la classique crème d'amande. Une chose est certaine, vos convives seront séduits par la texture fondante de la garniture et par son doux parfum de marron. De quoi passer une fête de l'Épiphanie sous le signe de la gourmandise !

### INGRÉDIENTS : 8 PERS.

- 2 pâtes feuilletées
- 125 g de poudre d'amandes
- 100 g de crème de marrons en boîte
- 100 g de beurre mou
- 100 g de sucre en poudre
- 1 œuf entier
- 1 c. à café d'extrait d'amande amère
- 1 c. à soupe de farine
- 1 jaune d'oeuf

### PRÉPARATION :

- Préparation 15 min
- Cuisson 25 min

• 1.

Préchauffez le four à 180°C. Battez l'œuf entier avec le sucre, le beurre mou, la poudre d'amandes, la crème de marrons, la farine et l'extrait d'amande amère dans un récipient.

• 2.

Déroulez une première pâte feuilletée dans un moule à tarte recouvert de papier cuisson. Étalez la préparation à la crème de marrons sur le fond de pâte en laissant 1,5 cm au bord. Glissez la fève dans la crème en l'enfonçant légèrement. Déroulez la seconde pâte feuilletée sur la garniture et faites-la adhérer à la première pâte en appuyant avec vos doigts, sur le bord.

• 3.

Dessinez des rayures sur la galette avec la pointe du couteau, sans percer la pâte. Badigeonnez la galette de jaune d'œuf à l'aide d'un pinceau. Enfournuez pendant 25 minutes. Dégustez tiède ou froid.

**Régalez-vous !!!**

# Bûche de Noël crue, mangue, poire, banane.

de Karen de Cuisine saine

Pour 8 personnes

Temps de préparation : **20 min**

Temps de repos : **3 heures**

La veille au soir faites tremper les amandes émondées.

- Videz l'eau de trempage et rincez les amandes.
- Mixez dans un mixer muni d'une lame en S avec la pâte de dattes
- Vous obtenez une pâte avec des éclats d'amandes.  
Déposez la pâte sur une feuille de papier sulfurisé. Faites un rectangle sensiblement de la taille de votre moule à bûche.
- Déposez une autre feuille de papier sulfurisé par-dessus et venez l'étaler au rouleau à pâtisserie. Ôtez la feuille du dessus et venez poser votre moule tel un emporte pièce pour marquer ce qui servira de « semelle » à notre bûche de Noël. Réservez.
- Maintenant chemisez votre moule à bûche avec du film plastique. Faites chauffer 2 g agar agar avec 100 ml d'eau jusqu'à ébullition.
- Mixez la chair de mangue avec les 100 ml d'eau mélangés à l'agar agar encore chaud. Versez cette préparation dans le fond du moule.

Mettre au frais

- Mixez la chair de poires et les 2 bananes épluchées avec 100ml d'eau portée à ébullition contenant les 2g l'agar agar restant.
- Versez dans le moule par-dessus la mangue.
- Déposez par-dessus votre rectangle de dattes et amandes. Déposez au réfrigérateur pendant 3 heures au moins avant de démouler et décorer (avec des framboises surgelées ou autre selon vos envies).

## Ingrédients

- 80 g d'amande émondées
- 400 g de pâte de dattes
- 4 g d'agar agar
- 200 ml d'eau filtrée
- 350 g de chair de mangue
- 160 g de chair de poire
- 2 bananes
- 5 framboises surgelées pour la déco





## ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

Aurélien, à jamais dans notre cœur.

✉ Lettre ouverte à la famille et aux proches d'Aurélien :

*L'ensemble du club tenait à vous témoigner toute sa sympathie en ces moments difficiles.*

*Toutes nos pensées sont pour Aurélien, qui restera à tout jamais dans nos cœurs.*

*Croyez à nos sentiments de profonde tristesse et à nos condoléances attristées.*

*Amitiés sincères.*

---

*Il fut formé au football au sein de notre Groupement Jeunes VVMC et a évolué en DH U19 avant de nous rejoindre lors de la saison 2019-2020.*

*Repose en Paix Aurel* 🍀





## ÉTOILE SPORTIVE DE BONNES

### ☆ Communiqué

L'ensemble du club est très touché par vos messages et commentaires de soutien que vous nous accordez, à sa famille et ses proches.

Un hommage solennel sera rendu à Aurélien lors de la reprise de la compétition Seniors.



Merci à tous ! 🍀

- Suivez nos actualités, événements, résultats et matchs en direct sur notre page FACEBOOK et INSTAGRAM !

<http://www.facebook.com/ESBONNESFOOT86/> & <http://www.instagram.com/ES.BONNES/>

---

***La distribution des calendriers 2021 sera maintenue quand l'évolution de la situation sanitaire nous le permettra.***

***L'Étoile Sportive de Bonnes soutient l'ensemble de ses partenaires pendant cette situation sanitaire et économique compliquée.***

***Prenez soin de vous,***

***En espérant vous revoir très bientôt, bonnes fêtes et bonne année 2021 à tous !***

***L'Étoile Sportive de Bonnes.***

---

# JEUX

CONVER- SATION À 1 POUR FAIRE DES GLISSADES	SPORT DE COMBAT MARIÉ 2 FOIS	LA PROIE DU LOUP EFFACÉES	RÉSEAU SOCIAL	IL REND LA JUSTICE	POUR S'HABILLER
				RAYON DE SOLEIL	
FUT PRÉSIDENT DES U.S.A. HABITATION			BIEN CALME NANOMETRE		
				CONJONC- TION IL ANNONCE LA PLUIE	
NOTE DE MUSIQUE UN CHAT POUR JERRY		UNE VRAIE MÈRE			PETIT TÊTU
		TROMPÉ APPARUE	ILE DU PACIFIQUE HURLEMENT		
MAL À L'AISE AVALÉ			BOITE À CERVEAU ADJECTIF POSSESSIF		
	PLANTE AROMATIQUE				
COMPAGNE D'ADAM			ADORENT		

		1		8			2	
	3	9		1				
5		6			4			
	4	3						5
	6		4		1		8	
7						4	9	
			8			1		2
				6		7	4	
	9			7		3		

6	4	1	9	7	5	3	2	8
3	7	2	6	8	4	5	1	9
5	9	8	3	2	1	6	7	4
9	1	3	4	6	7	8	5	2
4	2	5	8	1	9	7	6	3
8	6	7	2	5	3	9	4	1
1	8	9	5	4	6	2	3	7
2	5	4	7	3	8	1	9	6
7	3	6	1	9	2	4	8	5

## Solutions du mois dernier

	C		F		L		V		R	
M	A	T	U	T	I	N	A	L	E	
	R	O	M	A	N		S	O	S	
C	A	R	A	T		B	E	T	E	
	B	E	N	O	I	T		O	R	
V	I	R	T	U	O	S	E		V	
	N	O	E		D		R	O	I	
G	I				L	E	V	R	E	S
	E	U	T	E	R	P	E		T	
A	R	R	E	T		C	R	U	E	

# ANNONCES

**Madame QUARRE Jacqueline et ses enfants,  
très touchés par vos envois de fleurs et de cartes  
vous remercient sincèrement pour le soutien  
que vous leur avez témoigné lors du décès de**

**Robert QUARRE**

**Monsieur et madame Mathé Jean-Claude et Liliane  
et leur fils Quentin vous remercient chaleureusement  
de votre présence pour avoir accompagné  
leur petite étoile Aurélien dans son départ.  
Merci encore pour votre attention et votre soutien pour**

**Aurélien.**



## ANNONCE PONCTUELLE

Pour passer une annonce, merci de REMPLIR ce formulaire, de le faire parvenir à la MPT avant le 10 de chaque mois, accompagné de votre règlement de 5 €.

Cherche       Vends

TEXTE :



..... @ .....

**Vends terre cuite des prairies : 110 tomettes de 26 x 26 x 2.50**

**73 petits carrés de 10 x 10 x 2 prix 300 €**

**Cherche à louer hangar ou grange pour camping-car pendant l'hiver.**

**Tél : 06.31.38.79.02 par SMS**

## **BONNES**

**Vends terrain à bâtir 3123 m<sup>2</sup> cadastré AD 62**

**Petit bois 3360 m<sup>2</sup> cadastré L 350**

**Tél : 05.49.56.44.39**

**Cherche vélo d'appartement à louer ou à acheter petit prix.**

**Contactez Micheline Génier**

**Au 05.49.56.40.22**



03 Décembre 2020

Dans le cadre du protocole sanitaire renforcé, la commune de BONNES recrute un CDD de 6 mois à temps non complet pour assurer les missions de surveillance périscolaire et d'entretien des locaux à l'école de BONNES, à compter du 04 janvier 2021.

## S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



Pays Chauvinois,  
Poitiers, Châtelleraut,  
Montmorillon

**AVELINE Mathieu**

4, avenue de la République  
86300 BONNES

06 62 96 22 17

[aveline.mathieu@gmail.com](mailto:aveline.mathieu@gmail.com)

CESU accepté



## T. DESMAZEAU

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION
- CARRELAGE
- CLOISON SÈCHE

86300 BONNES - MOBILE : 06 32 08 04 99

MAIL : [DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR](mailto:DESMAZEAU.MACONNERIE@ORANGE.FR)



## J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers  
86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94



VENTE DIRECTE

**VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

**COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION** par téléphone au 06.80.65.13.73 ou par mail [lavalleedeslimousines@orange.fr](mailto:lavalleedeslimousines@orange.fr)

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes





Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être quand je serai plus grand.

J'ai écrit « HEUREUX »

Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question.

J'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie.

« John Lennon »



**Belle Année 2021 à Tous !!**

05.49.53.46.82

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi 9h-19h

Mercredi 9h/12h

(Réservation Samedi et entre 12h30 et 14h sur RDV)

(Facebook : Réservation en ligne : L'institut Ô31)

Pleins de Nouveautés vous attendent à l'institut Ô31

Esthéticienne/ Naturopathe/ Praticienne Reiki



## Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

*Nuances & Reflets*

05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :

Mardi

9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi - Jeudi - Vendredi

9h - 12h / 14h - 19h

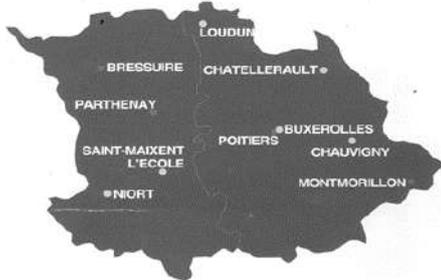
Samedi

9h - 16h

Nouveau service dans votre salon  
pour vous les hommes !!!

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.  
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,  
LES MÊMES COMPÉTENCES  
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL - ALIZÉ  
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE  
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ  
CHATELLERAULT / LOUDUN  
06 80 70 88 35 - rachel@alize86.fr

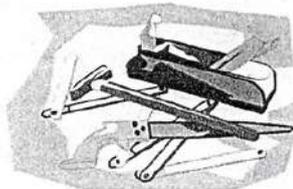
Pierre DUCLOS - A2C DIAG  
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT  
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ  
CHAUVIGNY / MONTMORILLON  
07 88 17 31 88 - julien@alize86.fr

**alizé**  
A2C DIAG  
CONTRÔLES &  
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



Gaz  
Plomb  
Amiante  
Termites  
Mesurage  
Électricité  
Perfs Energétiques



**Menuiserie GUIBERT**  
Ludovic GUIBERT  
Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

☎ 05 49 01 68 49 - ☎ 06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



**Charpente  
Couverture  
Zinguerie  
Démoussage**

**François DUVAULT**  
**06.79.58.15.87**  
*francois.duvault@gmail.com*

**« Le Fourneau » - 86300 BONNES**

## **ELECTRICITE GENERALE**



**NEUF et RENOVATION  
DEPANNAGE**

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

**Gérard BROUARD**

7, rue du Moulin  
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

**Tél 05 49 44 00 38**  
**Port. 06 19 55 66 60**



**NATURE ET JARDIN**  
**Philippe ARLOT PAYSAGISTE**

**Créations paysagères :**

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,  
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

**Entretiens jardins**

**Services à la personne « artisans à domicile »**

**Avantages fiscaux (-50 %)**

**CESU acceptés**

Selon loi de finances en vigueur

**Contactez le 05.49.56.89.70**  
**06.74. 21.77.95**



**S.A.R.L JH MACONNERIE**

**MACONNERIE GENERALE  
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye  
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74  
EMAIL : [jh.maconnerie@orange.fr](mailto:jh.maconnerie@orange.fr)



**3%.COM**  
IMMOBILIER

*La qualité, la compétence et le prix*

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

**Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés**

**Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique**

**Le prix : 3% de commission seulement**

*VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS*

*CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS*

**VERONIQUE AUDISSOU**

 : 07 81 05 63 71

[veronique.audissou1708@gmail.com](mailto:veronique.audissou1708@gmail.com)

**MARTINE AVELINE**

 : 06 61 43 64 99

[aveline.martine@gmail.com](mailto:aveline.martine@gmail.com)





# Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

**Cueillette de fruits au verger** de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, abricots, prunes, poires, pommes etc...

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur [www.lesjardinsdelafrolle.fr](http://www.lesjardinsdelafrolle.fr)

& Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h30

# DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





## VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE  
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR  
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

**COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS**  
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

## NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Femmes - Hommes - Enfants  
9 Place du monument

**TIPH**  
*Univ' Hair*

09.84.53.40.79

*Tiphane est heureuse de vous accueillir à partir du  
Mardi 2 février 2021*

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi 9h/12h - 14h/19h  
Samedi 9h/16h

Prise de rendez-vous à partir du 25 janvier.



# COOP

DE BONNES

MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

7 H 30 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

SAMEDI

8 H 00 A 13 H 00

15 H 30 A 20 H 00

DIMANCHE

8 H 00 A 13 H 00

17 H 00 A 20 H 00

MAINTENANT EN VENTE :  
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT

Tout Nouveau!



VENTE DE LAIT CRU SANS TRANSFORMATION,  
SANS CONSERVATEUR  
100% NATUREL  
PRODUIT LOCAL



# JANV-21



1	V	BONNE ANNEE	17	D	
2	S		18	L	Gym/danse enfants 16h/17h
3	D		19	M	Gym/danse enfants 16h/17h
4	L		20	M	Bibliothèque 16h/18h
5	M	Gym/danse enfants 16h/17h	21	J	Randonnée 9h30 17h/18h et 18h19h Judo
6	M	Bibliothèque 16h/18h	22	V	Bibliothèque 16h/18h
7	J	Randonnée 9h30 17h/18h et 18h19h Judo	23	S	
8	V	Bibliothèque 16h/18h	24	D	
9	S		25	L	Gym/danse enfants 16h/17h
10	D		26	M	Gym/danse enfants 16h/17h
11	L	Gym/danse enfants 16h/17h	27	M	Bibliothèque 16h/18h
12	M	Gym/danse enfants 16h/17h	28	J	Randonnée 9h30 17h/18h et 18h19h Judo
13	M	Bibliothèque 16h/18h	29	V	Bibliothèque 16h/18h
14	J	Randonnée 9h 17h/18h et 18h19h Judo	30	S	
15	V	Bibliothèque 16h/18h	31	D	
16	S		Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre coeur, Victor Hugo		